



Hôpital Saint Joseph Saint Luc

L'hôpital au cœur,
l'esprit ouvert

DEPARTEMENT DE PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE

INFORMATION ET CONSENTEMENT AVANT IMPLANTATION D'UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE SOUS CUTANE

Pourquoi vous propose-t-on l'implantation d'un défibrillateur automatique sous cutané ?

Il vous est proposé la mise en place d'un défibrillateur automatique implantable (DAI) sous cutané car vous êtes dans l'une des deux situations suivantes :

- Vous avez une maladie cardiaque qui vous expose à un risque de mort subite en rapport avec la survenue dans les mois ou les années à venir de troubles du rythme cardiaque graves. Ces troubles du rythme cardiaque graves sont dus à des accélérations intempestives de la fréquence cardiaque et peuvent être parfois mortels s'ils ne sont pas traités à temps.
- Vous venez de présenter un trouble du rythme cardiaque grave. Le risque de récidive est important malgré les traitements qui pourraient être proposés et peut conduire à la mort subite.

Des études scientifiques internationales ont montré que, dans ces cas, l'implantation d'un DAI permettait d'augmenter la probabilité de survie par rapport à une population identique n'ayant pas bénéficié de l'implantation d'un DAI.

Comment fonctionne un défibrillateur automatique sous cutané ?

Un DAI comporte un boîtier, alimenté par une batterie. Il est capable d'analyser en permanence le rythme cardiaque, de détecter les rythmes anormaux et de les traiter par un choc électrique interne.

Ce système est mis en place lors d'une procédure chirurgicale au niveau de la partie sous axillaire, puis est relié au cœur par une sonde introduite en sous cutané au niveau sternum.

Comment se déroule l'implantation ?

- Il est nécessaire d'être à jeun, avec une préparation préopératoire effectuée (douche antiseptique en particulier). Une allergie à un antibiotique ou aux produits iodés injectables doit être signalée avant l'intervention. Celle-ci se déroulera sur une table d'opération dans une salle spécialement équipée sous anesthésie générale.
- Elle est effectuée sous anesthésie générale parce que le passage de la sonde et la pose du défibrillateur sont douloureux.
- La sonde unique est mise en place dans le tissu sous cutané généralement sur le bord gauche du sternum grâce à une ou deux petites incisions supplémentaires.
- En cours d'intervention, il est parfois nécessaire de déclencher des arythmies cardiaques et de délivrer des chocs par l'intermédiaire du DAI afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.
- L'opération dure en moyenne une heure, parfois plus selon le type de matériel implanté et les difficultés de mise en place des sondes.

Exposition radiologique durant l'intervention

Dans le cadre de votre prise en charge dans le service de cardiologie interventionnelle, votre praticien peut être amené, dans le cadre d'une procédure interventionnelle, à utiliser un appareil émettant des rayons X.

La dose de rayonnements X susceptible de vous être délivrée au cours de la procédure sera la plus faible possible. Elle dépend de nombreux facteurs dont la région anatomique exposée, la nature de l'intervention, la complexité du geste interventionnel ou encore de votre morphologie.

Malgré l'ensemble des moyens de maîtrise des risques, l'apparition de lésions cutanées (rougeurs type « coup de soleil ») pourrait éventuellement survenir, en lien avec la dose de rayonnements délivrée au cours de l'intervention. En cas d'apparition d'une rougeur au niveau de la zone exposée (dos), votre médecin prendra les mesures adaptées et nous en rendra compte.

En cas d'état de grossesse avérée ou de suspicion de grossesse, il est impératif d'en avertir votre praticien sans délai, quelle que soit la nature de l'intervention programmée.



Hôpital Saint Joseph Saint Luc

L'hôpital au cœur,
l'esprit ouvert

La dose de rayonnements délivrée au cours de l'intervention sera indiquée dans le compte-rendu d'acte conformément à la réglementation en vigueur.

Quels sont les risques liés à l'implantation du défibrillateur ?

Comme toute procédure chirurgicale, l'implantation d'un défibrillateur expose à un risque anesthésique ainsi qu'à de possibles complications notamment infectieuses ou hémorragiques dans environ 5 % des cas. Très exceptionnellement, ces complications peuvent être mortelles.

A distance de l'implantation d'un défibrillateur, une réintervention peut être requise pour pallier à une défaillance du boîtier, un déplacement, une rupture des sondes ou à un problème infectieux. Par ailleurs, un remplacement du boîtier sera réalisé après quelques années de fonctionnement (de 5 à 10 ans selon le modèle), en raison de l'usure de la batterie. Enfin, il est important de comprendre que la technologie du DAI est très complexe et expose à un risque de dysfonctionnement pouvant nécessiter une prise en charge spécifique allant de suivis plus fréquents à une reintervention et parfois même au changement du matériel,

Comment se déroule le suivi après l'hospitalisation ?

Après l'intervention, un suivi régulier dans un centre spécialisé est nécessaire afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil, ainsi que l'absence de complications. Cette surveillance « technique » dans le centre spécialisé ne se substitue pas mais complète la surveillance régulière par votre cardiologue traitant. Dans certains cas, un complément de suivi pourra être effectué à distance (sans venir en consultation) grâce à un appareillage spécifique (on parle de télécardiologie).

Une carte indiquant que vous êtes porteur d'un défibrillateur vous sera remise à l'issue de votre intervention. Il y sera collé la marque du DAI, la date d'implantation et les coordonnées du centre implanteur.

Votre vie quotidienne sera le plus souvent peu modifiée par le port de cet appareil.

Cependant certaines précautions sont à prendre en cas de réalisation d'actes médicaux ou chirurgicaux, et parfois au niveau professionnel. Elles vous seront expliquées de façon adaptée à votre situation personnelle par le médecin implanteur et son équipe.

Il existe des associations de patients qui peuvent aussi être à votre écoute.

Complément

Ce document constitue une notice explicative des risques et bénéfices du geste d'implantation d'un défibrillateur automatique sous cutané que vous devez réaliser. Il ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge et qui vous a commenté ces informations générales, en les rapportant à votre situation particulière.

Je reconnais que la nature de l'intervention ainsi que ses risques et avantages m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

Fait à Lyon en double exemplaire le

Nom, Prénom, Signature du patient